

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 2009832	Date d'inspection Le 27 août 2021	
Nom de l'établissement Les Flots		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement pour une inspection de surveillance.
 - Le ratio est respecté lors de la visite.
 - Les rapports d'incidents sont faits de façon à demeurer confidentiels, et ils sont rangés dans le dossier de l'enfant.
 - L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive.
 - Les aires de jeux extérieurs offrent à chacun des groupes d'âge du matériel variés et stimulants. L'ombre pour le parc des tous petits est en quantité suffisante, mais dans le parc des grands préscolaires il y a un manque d'ombre. À la suite d'un appel téléphonique avec le directeur général j'ai reçu la confirmation que des toiles d'ombre ont été achetées et qu'elles seront installées au courant de l'après-midi aujourd'hui. Une visite sera fait au centre éducative pour prendre les mesures question de s'assurer que le 10% d'ombre est respecté.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 août 2021

Date

original signé par

Marc Allain

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 août 2021

Date